

COUR ADMINISTRATIVE**Convocation**

pour l'audience publique de la
Cour administrative du
mardi 3 octobre 2023, à 9:00 heures
au Nouvel Hémicycle
1, rue du Fort Thüngen, L-1499 Luxembourg
(Niveau -3)

NOTE IMPORTANTE

Dans un souci de rendre la procédure toujours plus efficace, la Cour administrative va continuer à traiter à l'audience à heure fixée uniquement les affaires qui comportent effectivement des plaidoiries ou explications.

A cette fin, dans toutes les affaires fixées pour plaidoiries, les mandataires reçoivent parallèlement un formulaire dans lequel ils sont invités à indiquer à la Cour dans quelle mesure l'affaire peut être prise en délibéré sans autres formalités ou dans quelle mesure une présence des mandataires à l'audience est à prévoir.

Ce formulaire est à retourner au greffe de la Cour dans les délais y indiqués. Il s'agit de permettre à la Cour une organisation optimale de ses audiences dans l'intérêt de tous les participants.

Attention : à défaut de réponse dans les délais impartis, les mandataires sont censés marquer leur accord avec une prise en délibéré sans autres formalités.

Pour savoir si les affaires seront plaidées ou prises en délibéré sans autres formalités et pour connaître les heures exactes, nous vous invitons à contacter le greffier de la Cour.

Ordre du jour :**1) Affaire appelée pour continuation des débats:**

1) 48870C Etat du Grand-Duché de Luxembourg - Ministre de l'Immigration et de l'Asile

c/

en matière de : Police des étrangers - Regroupement familial

Avocat(s) : Me KARP Michel

2) Affaires appelées pour plaidoiries:

1) 48782C, ...

c/ Luxembourg Institute of Health (LIH) - Ministre de l'Enseignement et de la Recherche

en matière de :

Avocat(s) : Me REUTER Pierre, ELVINGER HOSS PRUSSEN S.A.

2) 48823C,

c/ Ministre de la Sécurité intérieure

en matière de : Fonctionnaires et agents publics

Avocat(s) : Me ROLLINGER Fränk

3) 48869C,

c/ Conseil de Discipline des Fonctionnaires de l'Etat
en matière de : Fonctionnaires et agents publics - Révocation
Avocat(s) : Me BAULER Jean-Marie

4) 48881C Commune de Sandweiler

c/

en matière de : Urbanisme et aménagement du territoire
Avocat(s) : Me KAUFFMAN Jean, Me AMIALI Régua

5) 48893C Etat du Grand-Duché de Luxembourg - Ministre de l'Immigration et de l'Asile

c/

en matière de : Police des étrangers - Regroupement familial
Avocat(s) : Me PETOUD Pascale

6) 48979C,

c/ Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable
en matière de : Agriculture et viticulture - Aides agricoles
Avocat(s) : Me GONNER Jean-Luc

7) 48988C,

c/ Ministre de l'Immigration et de l'Asile
en matière de : Police des étrangers - Protection internationale, art. 35 (1) L2015
Avocat(s) : Me FRANK Lynn

DISCLAIMER

La présente convocation vous est adressée en votre qualité d'auxiliaire de la justice représentant une ou plusieurs parties impliquées dans une instance devant la Cour administrative et sert aux seules fins de l'organisation utile de l'audience ci-avant indiquée.

Tout autre usage ou toute diffusion de la présente convocation ou de tout ou partie de son contenu constitueraient un traitement des données personnelles de votre part qui va au-delà de la finalité de celui effectué par les juridictions administratives dans l'exercice de leur fonction juridictionnelle.

La Cour administrative vous demande partant de respecter l'objet de la présente convocation et de ne pas l'utiliser ou la diffuser intégralement ou par extraits à des fins autres que la planification du travail en relation avec les juridictions administratives au sein de votre étude.

COUR ADMINISTRATIVE**CONVOCAATION**

pour l'audience publique de la
Cour administrative du
jeudi 5 octobre 2023, à 9:00 heures
au Nouvel Hémicycle
1, rue du Fort Thüngen, L-1499 Luxembourg
(Niveau -3)

NOTE IMPORTANTE

Dans un souci de rendre la procédure toujours plus efficace, la Cour administrative va continuer à traiter à l'audience à heure fixée uniquement les affaires qui comportent effectivement des plaidoiries ou explications.

A cette fin, dans toutes les affaires fixées pour plaidoiries, les mandataires reçoivent parallèlement un formulaire dans lequel ils sont invités à indiquer à la Cour dans quelle mesure l'affaire peut être prise en délibéré sans autres formalités ou dans quelle mesure une présence des mandataires à l'audience est à prévoir.

Ce formulaire est à retourner au greffe de la Cour dans les délais y indiqués. Il s'agit de permettre à la Cour une organisation optimale de ses audiences dans l'intérêt de tous les participants.

Attention : à défaut de réponse dans les délais impartis, les mandataires sont censés marquer leur accord avec une prise en délibéré sans autres formalités.

Ordre du jour :**1) Affaires appelées pour fixation:**

1) 48984C Etat du Grand-Duché de Luxembourg -

Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

c/ ...

en matière de : Fonctionnaires et agents publics - Résiliation de contrat

Avocat(s) : Me SCUVEE Clément

2) 48990C ...

c/ Administration des Contributions directes (ACD)

en matière de : Impôts - Impôt sur le revenu et impôt commercial communal

Avocat(s) : Me SCHAFFNER Jean

3) 49042C ...

c/ Ministre de la Fonction publique - Ministre de la Sécurité intérieure
en matière de : Fonctionnaires et agents publics - Promotion
Avocat(s) : Me BADEN Yann

DISCLAIMER

La présente convocation vous est adressée en votre qualité d'auxiliaire de la justice représentant une ou plusieurs parties impliquées dans une instance devant la Cour administrative et sert aux seules fins de l'organisation utile de l'audience ci-avant indiquée.

Tout autre usage ou toute diffusion de la présente convocation ou de tout ou partie de son contenu constitueraient un traitement des données personnelles de votre part qui va au -delà de la finalité de celui effectué par les juridictions administratives dans l'exercice de leur fonction juridictionnelle.

La Cour administrative vous demande partant de respecter l'objet de la présente convocation et de ne pas l'utiliser ou la diffuser intégralement ou par extraits à des fins autres que la planification du travail en relation avec les juridictions administratives au sein de votre étude.